

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous venons d'accepter le renvoi à la Municipalité de la pétition No Way.

Vu l'importance du sujet et le nombre significatif de signatures récoltées, nous estimons essentiel que le Conseil communal débattre et se prononce sur la suite à donner à cette pétition.

Dès lors, nous déposons une interpellation demandant à la Municipalité d'informer le Conseil communal des réponses qu'elle entend donner aux trois vœux des pétitionnaires.

Selon l'article 61 de notre règlement, si cette interpellation est appuyée par 5 membres, nous demandons à ce qu'elle soit développée lors de la prochaine séance.

Ainsi, lors d'un prochain Conseil communal, les conseillers pourront discuter en toute connaissance de cause et adopter une résolution, après clarification de la position de la Municipalité.

En espérant que cette façon de faire puisse favoriser le traitement de cette pétition, nous vous remercions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de soutenir notre proposition.

Grégoire Trottet

Catherine Wenger

Pierre Jacquiard